

Histoire et mémoire : un état des lieux

Par **Stéphane MICHONNEAU**,

Professeur à l'Université de Lille – sciences humaines et sociales

Répondant d'Annette Becker lors de la **conférence du 24 janvier** (cf. p 27)

Depuis une trentaine d'années, l'historiographie a fait de la mémoire un sujet de recherche très actif. En France, le moment fondateur de cet intérêt pour la mémoire a principalement résidé dans la publication, entre 1985 et 1992, des huit volumes de l'œuvre collective dirigée par Pierre Nora, *Les lieux de mémoire*, même si d'autres œuvres moins connues l'ont précédée, notamment celle de Roger Bastide. Les lieux de mémoire ont eu un impact international inégal : si l'expression a été reprise dans d'autres langues, au risque de contre-sens, l'entreprise française n'a eu que de rares émules au-delà des frontières, mis à part en Allemagne et en Italie. C'est dire que la conception qui présida aux *Lieux* s'est révélée difficilement exportable, liée qu'elle était à la problématique de la construction de l'État-nation en France et à la républicanisation des masses.

Depuis les années 1990, la mémoire est un objet qui n'a pourtant pas cessé de se développer dans la discipline historique, mais selon d'autres chemins qui rencontraient l'écho de la recherche internationale : d'abord, dans la décennie 1990, l'effort a porté sur la compréhension des ressorts sociaux de la mémoire collective. La sociologie a beaucoup apporté non seulement par de nombreux travaux inédits conduits alors, mais aussi par la redécouverte de l'œuvre de Maurice Halbwachs qui posa, dans l'entre-deux-guerres, les fondements intellectuels d'une sociologie de la mémoire. Dans les années 2000, les chercheurs se sont concentrés sur les mémoires « traumatiques » à partir du cas de la Shoah, contribuant ainsi au renouvellement en profondeur des connaissances sur la France de Vichy, mené depuis le début des années 1970. Un autre courant nourrit alors l'historiographie de la mémoire qui entreprit d'écrire une histoire culturelle de la guerre de 1914-1918, et dont Annette Becker est une éminente représentante.

Aujourd'hui, l'intérêt des sciences historiques pour la mémoire n'a pas faibli, inspiré par les cycles commémoratifs qui rythment la vie des sociétés contemporaines. La tendance générale est un retour aux études micro-historiques qui révèlent en détail le fonctionnement de la production sociale de la mémoire. Il ne s'agit pas d'accumuler des monographies locales au risque d'un éparpillement des forces, mais de choisir des cas d'études révélateurs de fonctionnements globaux, selon la méthode éprouvée de la *microstoria* italienne. Le changement d'échelle, comme l'a justement écrit François Revel, n'a pas une fonction de loupe grossissante des phénomènes étudiés à petite échelle : il apporte de nouveaux questionnements que ne permettaient pas d'appréhender les études macro-historiques.

Nous souhaitons ici évoquer deux des multiples directions que prend actuellement l'histoire de la mémoire. D'une part, la question des traces d'événements violents ; d'autre

part, la question de la géographie des mémoires, notamment dans l'espace urbain.

La question des traces se situe dans la continuité des recherches qui ont marqué le renouvellement en profondeur de l'étude du phénomène guerrier, une interrogation qui dépasse très largement le cas français pour dessiner des perspectives européennes, voire globales. Les traces des conflits qui ont meurtri l'Europe du XX^{ème} siècle sont innombrables, la carte topographique du Vieux Continent s'apparentant à un véritable champ de cicatrices. La présence de ces traces dans les paysages ne laisse pas d'interroger les sociétés contemporaines qui se trouvent ici confrontées à « une présence vive du passé », ce qui est la définition même de la mémoire selon Saint-Augustin. Le rapport à la trace dit donc le rapport que les sociétés du présent entretiennent avec leur passé, surtout celui qui, par sa violence, laissa des buttes-témoins de son passage. Annette Becker a évoqué la notion de « paysage-mémoire » pour désigner ces lieux marqués par la violence des conflits : pensons aux champs de bataille de Verdun, de la Somme, mais aussi des plages du Débarquement ou des camps de concentration de la Seconde Guerre mondiale. En amont de la Première Guerre mondiale, de nombreux champs de bataille sont restés dans les mémoires, la notion de « paysage-mémoire » trouvant sans doute ses origines dans le traitement très singulier que le XIX^{ème} siècle fit de Waterloo. Les traces d'événements traumatiques posent au présent de nombreuses questions, notamment celle de l'entretien du souvenir par la technologie commémorative à des fins politiques, mais aussi de la mise en valeur patrimoniale, économique et touristique. Il peut apparaître troublant de savoir que ces questions se posent très tôt, la plupart du temps pendant les conflits eux-mêmes, et donnent lieu à des réponses extrêmement variées selon les contextes politiques et culturels. La gestion des ruines de la guerre sont un bon exemple de l'étendue des solutions envisagées par les sociétés européennes, de la

conservation *in situ* (songeons à Oradour sur Glane ou à de nombreuses ruines en Grande-Bretagne ou en Allemagne) jusqu'à l'éradication complète des ruines qui s'apparente à la promotion d'une politique d'oubli (le ghetto de Varsovie par exemple). Dans le temps, ces réponses dessinent un large éventail allant de l'affirmation de l'héroïcité des populations à l'exaltation des victimes, les deux options n'étant pas exclusives l'une de l'autre. Aujourd'hui, ces traces se trouvent réinvesties par le tourisme de masse, la reconstitution historique, voire le divertissement (citons les pokemons cachés dans le camp d'Auschwitz...) qui peut être incompatible avec la fonction mémorielle que ces lieux remplissent dans nos sociétés. Cette fonction peut également se développer au détriment d'une lecture historique de l'événement, d'où l'appellation « d'Historial » que le musée de Péronne a préféré à celle de « Mémorial » de la Grande Guerre.

La question de l'espace se situe, quant à elle, dans la continuité de la première question. Que faire lorsque la mémoire n'est plus sous-tendue par des traces, comme les camps du Goulag, par exemple, ou bien de nombreux camps de concentration nazis ? En ville, les traces sont particulièrement fragiles car les terrains sont soumis à des logiques économiques de mise en valeur qui contredisent le désir du souvenir. Les villes sont des palimpsestes où ne cessent de se réécrire au présent les bâtiments et les espaces publics de ceux qui l'occupent. La mémoire est alors affaire d'archéologie et de politique, comme le montre actuellement l'usage nationaliste des ruines de l'ancienne Barcelone, détruite au début du XVIII^{ème} siècle par les troupes franco-castillanes. Mais la mémoire urbaine ne se manifeste pas seulement dans des traces : elle s'incarne aussi dans des parcours de manifestations, des processions religieuses, des cortèges civiques qui mettent en musique, en les liant, différents espaces entre eux. Ces derniers sont continuellement réactivés mais aussi abandonnés, au gré des circonstances politiques (comme l'est actuellement, à Paris, la place de la Bastille au profit de la place de la République par exemple). L'historien se doit de décrire cette géographie des mémoires avec précision, en soulignant le caractère éminemment dynamique de ces phénomènes, que monuments commémoratifs et plaques de rue tentent d'ossifier, le plus souvent en vain. C'est que la mémoire n'est pas séparable de l'usage social qu'en font les sociétés urbaines : l'histoire de la mémoire est, avant toute chose, une histoire sociale des cercles sociaux s'investissant, ou pas, dans des affaires mémorielles qui prétendent dire le

passé de la communauté et parler au nom de la collectivité pour en imposer une vision singulière. Sous des dehors iréniques et consensuels, la mémoire est essentiellement conflictuelle et montre la capacité de certains groupes à imposer une lecture spécifique du passé, un pouvoir symbolique qui est l'attribut d'une forme implicite, mais efficace, de domination. Les espaces mémoriels des classes subalternes ou marginales – les communautés étrangères dans la ville par exemple – peuvent alors faire l'objet d'une attention particulière de la part de l'historien de la mémoire. En ceci, l'historien est fidèle à la leçon de Maurice Halbwachs qui liait si fortement mémoire et espace. ■